

"Il faut mettre en œuvre une 'pédagogie de l'orientation' dans les établissements scolaires" (Pascal Charvet)

11-14 minutes

"Il faut mettre l'orientation de manière continue et régulière au cœur des établissements scolaires comme l'ont fait d'autres pays, et mettre en œuvre une 'pédagogie de l'orientation'", déclare à AEF info Pascal Charvet, qui a remis le 25 juin 2019 son [rapport](#) au ministre de l'Éducation nationale "Refonder l'orientation - Un enjeu État-régions" comprenant 27 propositions. Pour remédier aux "carences et dérives" dans l'orientation des élèves, l'Igen honoraire et ancien directeur de l'Onisep suggère d'"instaurer" des professeurs et des CPE référents sur l'orientation" et propose de revoir l'organisation territoriale. Au sein de chaque rectorat de région académique, Pascal Charvet préconise la création d'une "délégation régionale académique à l'orientation" et défend la nécessité de "fédérer" les acteurs nationaux de l'orientation. "Il faut que cette réforme réussisse", souligne-t-il.



Pascal Charvet

AEF info : Vous avez été chargé fin 2018 par Jean-Michel

**Blanquer d'une mission sur l'orientation dans le but d'
"accompagner la mise en œuvre de la nouvelle politique
d'orientation" ([lire sur AEF info](#)). Quel constat faites-vous sur
l'organisation actuelle ?**

Pascal Charvet : Tous les rapports publiés sur l'orientation font état depuis plus d'une décennie de carences et de dérives fortes dans l'orientation et l'affectation des élèves : le dispositif s'avère trop complexe, il favorise les initiés, accorde un poids trop fort aux résultats scolaires et facilite l'émergence des acteurs privés dans l'orientation.

Avec Michel Lugnier (Igen) et Didier Lacroix (IGAENR) qui ont participé à ma mission, nous avons cherché à analyser ces dysfonctionnements. On en observe les effets le plus souvent au niveau de l'enseignement supérieur puisque pas loin des deux tiers des étudiants échouent en L1. Mais la cause principale se situe bien en amont : dans l'absence encore trop souvent d'une préparation à l'anticipation des choix d'orientation dès le lycée, voire le collège. Il faut donc parler beaucoup plus tôt d'orientation aux élèves afin de développer leurs compétences, leur connaissance d'eux-mêmes, de leur identité, leurs stratégies d'apprentissage et les former à s'approprier une information de façon critique.

Deuxième constat : en dépit des efforts récurrents pour revaloriser la filière professionnelle, elle demeure obérée par les choix d'orientation qui y sont effectués en interne. Au-delà des disparités régionales importantes, au sortir du collège, en matière de répartition des élèves entre les voies générale/technologique et la voie professionnelle, on ne peut qu'être frappé par le décalage que l'on observe dans la voie professionnelle entre, d'un côté, une hyper spécialisation des formations, de l'autre, une très forte concentration des élèves sur quelques formations seulement.

Il est intolérable de voir chaque année autant d'élèves s'engouffrer dans des formations non "insérantes" et de voir des filières porteuses ne pas parvenir à recruter. De plus, les élèves se retrouvent trop souvent dans des filières professionnelles qu'ils n'ont pas choisies et nombreux sont ceux qui vivent des vocations contrariées. Il est indispensable d'aider les élèves à choisir leur place dans le marché du travail et non pas laisser le marché les choisir.

Pour remédier à ces dysfonctionnements, il faut mettre l'orientation de manière continue et régulière au cœur des établissements scolaires comme l'ont fait d'autres pays, et mettre en œuvre une "pédagogie de l'orientation".

AEF info : Comment faire pour mettre en place cette "pédagogique de l'orientation" ?

Pascal Charvet : Il faut s'appuyer sur les heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation de la quatrième à la terminale. On ne souligne pas assez qu'il s'agit là d'un pas en avant historique dans l'histoire de l'orientation en France. C'est la première que fois que l'éducation à l'orientation s'inscrit dans le temps et les activités scolaires avec des horaires conséquents. Il faut s'emparer de cette opportunité pour amorcer de vrais changements.

" C'est la première que fois que l'éducation à l'orientation s'inscrit dans le temps et les activités scolaires avec des horaires conséquents. Il faut s'emparer de cette opportunité pour amorcer de vrais changements."

Donnons aux établissements les moyens d'accompagner efficacement les élèves dans le temps et créons des équipes solides autour des psy-EN EDO, que nous rapprocherons davantage des établissements, et faisons en sorte que les élèves soient accompagnés par des professeurs et des CPE référents sur l'orientation. Une certification complémentaire d'accompagnateur et formateur de l'éducation à l'orientation pour les professeurs et une habilitation pour les CPE seront ainsi créées dans ce sens.

Le professeur référent certifié ou le conseiller principal d'éducation habilité pourrait être le référent d'information sur les métiers, les formations et les débouchés, le coordinateur des tuteurs et l'interface avec la Région.

De façon convergente et de manière à diversifier cette aide à l'orientation il faudrait également institutionnaliser dans le cadre des projets académiques et des projets d'établissement le tutorat propre aux Cordées de la réussite et aux parcours d'excellence afin d'étayer l'ambition de tous les élèves et notamment des plus fragiles.

AEF info : Au niveau des services territoriaux de l'Éducation nationale, quelle réorganisation proposez-vous ?

Pascal Charvet : Dans chaque région académique, nous proposons de créer une "délégation régionale à l'orientation" (Drao, ancien SAIO) qui travaillerait autour de 3 pôles : un pôle décrochage, un pôle affectation et un pôle pédagogie de l'orientation. Le Drao serait chargé de conseiller le recteur sur la politique d'orientation et de définir les stratégies de mise en œuvre. Nous souhaitons également recentrer les missions des IEN-IO sur l'ingénierie de l'orientation. Notre objectif est ainsi de proposer à chaque catégorie d'acteur de l'orientation d'aller plus loin dans ses compétences et ses missions, comme pour les directeurs de CIO.

également, car aucun des acteurs de l'orientation n'a démerité, bien au contraire.

Au niveau départemental, il faut faire évoluer la carte des CIO afin de renforcer le rôle des psy-EN en matière d'accompagnement des établissements et des élèves. Sans remettre en cause l'obligation de maintenir des centres d'information et d'orientation dans chaque département, le positionnement des psy-EN développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle au plus près des établissements pourrait être obtenu par un redéploiement significatif des personnels en petites équipes impérativement dans des lycées "têtes de réseau" où ils animent un bassin (lycées et collège). Ces antennes de CIO dans des établissements tête de réseau restent en lien avec leur CIO départemental, centre de ressources et d'accueil.

Nous proposons aussi de transformer les CDI des établissements scolaires en Biblio-Lab. Cette structure constituerait le centre de l'accompagnement et d'apprentissage à l'orientation dans l'établissement, en lien avec le CIO, les SCUIO-IP et la région. Il deviendrait dans une de ses parties l'espace commun de collaboration entre psy-EN, professeurs et éducateurs impliqués dans l'accompagnement à l'orientation. On y pratiquerait une pédagogie de l'orientation, de type atelier, alternant le présentiel et le numérique.

AEF info : Les régions, qui ont désormais un rôle accru en matière d'information sur l'orientation, vont-elles réellement améliorer le dispositif ?

Pascal Charvet : Je crois que les régions qui vont diffuser l'information à l'orientation en lien avec l'Onisep, sous des formes variées, vont aider à lever un premier tabou du fait de leurs connexions avec le monde économique et social sur les débouchés professionnels et sur l'emploi, car l'articulation des formations aux métiers, et à l'offre d'emploi, dans le territoire où vit et grandit un adolescent, est le domaine de compétences privilégié de la région. Elles peuvent grandement aider aussi à lever un second tabou : celui d'une lecture toujours hiérarchique des différentes voies (générale, technologique et professionnelle).

Une dynamique s'est créée au sein des Régions et déjà, certaines, comme Nouvelle Aquitaine ([lire sur AEF info](#)), Normandie ([lire sur AEF info](#)) ou Région Centre, créent des agences pour associer les acteurs de l'orientation et favoriser une entrée unique à l'orientation qui conduit ensuite à des services diversifiés et personnalisés. Notre rapport vise à contribuer à ce que le cadre de référence signé le 28 mai entre l'État et les Régions ([lire sur AEF info](#)) se concrétise rapidement.

" Il faut que cette réforme réussisse. Elle est la dernière chance pour changer un paradigme qui a trop duré : nous ne pouvons plus aujourd'hui fermer les yeux sur les multiples drames individuels qui se jouent dans les coulisses de l'école."

AEF info : Vous soulignez dans votre rapport que l'information sur l'orientation est actuellement fragmentée entre les acteurs institutionnels et peu lisible pour le public. Comment remédier à cela ?

Pascal Charvet : Nous suggérons de fédérer et mutualiser, sans fusion bien entendu, les 3 organismes - Onisep, CIDJ et Céreq - qui travaillent tous sur l'orientation. Il faut ainsi bâtir un partenariat fort entre l'Onisep qui est le vaisseau amiral porteur de cette nouvelle éducation à l'orientation, et le CIDJ, qui conduise à confier les activités de production de l'information sur les métiers et les formations du CIDJ à l'Onisep. Et réciproquement, il faut confier au CIDJ les activités touchant à la mobilité à l'international, l'information sur la vie quotidienne et sur l'obligation de formation des 16-18 ans. Les deux organismes devront définir un cahier des charges annuel sur ces sujets et mutualiser leurs productions.

Nous proposons dans ce sens d'intégrer un axe commun aux contrats d'objectifs et de performances de l'Onisep et du Céreq, afin de renforcer la communication de l'Onisep sur l'insertion et sur les travaux effectués en matière de prospective et au sein des commissions professionnelles consultatives, auprès de tous les acteurs en charge de l'information sur les métiers et les formations.

Nous préconisons aussi de renforcer le rôle du bureau de l'orientation de la Dgesco, et ses liens avec la mission "éducation économie" afin d'assurer notamment la définition de la politique nationale d'orientation et d'affectation des élèves, l'accompagnement des académies pour sa mise en œuvre, le pilotage pédagogique de l'Onisep, etc. La DGESIP doit connaître elle aussi un semblable renforcement car elle devient, notamment avec Parcoursup, un acteur clef.

AEF info : Le sujet de l'orientation scolaire a fait l'objet de nombreuses réformes. Pensez-vous que vos propositions ont des chances d'aboutir ? Comment éviter une "énième réforme" qui ne change pas les choses ?

Pascal Charvet : Nos propositions se veulent avant tout simples, concrètes et opérationnelles, au service de cette nouvelle politique d'éducation à l'orientation dans les établissements scolaires. Elles consistent à la placer au cœur des établissements en lien avec les Régions et au plus près des besoins des adolescents, afin qu'ils puissent disposer d'une écoute et d'un conseil continu. Il

faut que cette réforme réussisse. Elle est la dernière chance pour changer un paradigme qui a trop duré : nous ne pouvons plus aujourd'hui fermer les yeux sur les multiples drames individuels qui se jouent dans les coulisses de l'école.